

LA REPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL ET EN EUROPE

La répartition de la population française : des pleins et des vides

Depuis 1945, la population a augmenté de 50%, une croissance démographique inhabituelle pour un pays engagé depuis longtemps dans la transition démographique. Cette croissance n'a cependant pas profondément bouleversé la répartition du peuplement sur le territoire.

1. Une croissance démographique exceptionnelle

Avec une population de 64 millions d'habitants en 2008, la France a gagné en cinquante ans 20 millions d'habitants, autant que de 1700 à 1946. La croissance est rapide jusqu'au milieu des années 1470, grâce à des soldes naturel et migratoire élevés. Elle se ralentit ensuite (baisse de la fécondité, immigration très réduite). Depuis le début des années 1990 on constate une légère reprise de la natalité (en ce domaine la France se situe aux premiers rangs européens).

2. L'accentuation des contrastes entre «vides » et « pleins »

-La répartition du peuplement se caractérise par une certaine inertie. Toutefois la croissance démographique qui s'est opérée dans les années 1950 a conduit à une accentuation des inégalités de peuplement. La région Île-de-France concentre sur 2 % du territoire presque 20 % de la population française, soit autant que les 2/3 les moins peuplés du territoire. Tandis que le département de la Lozère a une densité de 14 hab/km², Paris et ses trois départements limitrophes dépassent 8000 hab/km².

- L'écart s'est creusé entre espaces pleins et espaces vides. Une vaste zone de faible densité prend la France en écharpe, des Ardennes aux Pyrénées, et la plupart des montagnes sont peu peuplées. Trois aires de fort peuplement se dessinent : autour de Paris, dans le Nord et le Nord-Est, de Lyon au littoral méditerranéen. D'autres espaces de fortes densités signalent les villes, certains littoraux et les vallées concentrant les axes de communication.

-Vides et pleins sont liés à la présence urbaine. L'exode rural a vidé les espaces où il n'y avait guère de villes attractives. Mais les faibles densités n'ont pas partout la même signification, Si les vides de certaines montagnes peuvent s'expliquer par un milieu difficile, le faible peuplement des plateaux du Bassin parisien trouve son origine dans une agriculture mécanisée peu créatrice d'emplois et consommatrice d'espace. Les espaces du Nord et du Nord-Est doivent leur forte urbanisation, et donc leurs densités élevées, à la révolution industrielle. Dans le Sud, la croissance des villes est plus récente, liée à la qualité du cadre de vie et au développement technopolitain.

3. Une situation particulière dans l'espace européen

- Avec 107 hab/km², la France a une densité proche de la moyenne de l'Union européenne (115 hab/km²). En fait l'espace français participe des deux Europe; celle des fortes concentrations et celle des faibles densités. L'Île-de-France, les régions du Nord et de l'Est peuvent être comparées à la zone des fortes densités de la dorsale européenne de Londres à Milan. La France du Sud et surtout de l'Ouest avec moins de villes et des densités moyennes, appartient aux périphéries européennes. Au centre, la France des faibles densités s'intègre à

une zone démographiquement déprimée qui s'étend du sud du Portugal aux Ardennes belges.

-En conséquence, à l'échelle de l'Union européenne, la France est perçue comme une réserve d'espace tandis qu'à l'échelle nationale l'accentuation des contrastes provoque des surcoûts d'infrastructures et peut remettre en cause le principe d'équité socio-spatiale qui suppose l'accès de tous les citoyens aux services de proximité.

4. Croissance et mobilité de la population

- Un dynamisme régional inégal : quatre régions concentrent désormais près de la moitié de la population française : l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Nord-Pas-de-Calais.

-Plusieurs dynamiques marquent la redistribution des hommes sur le territoire : le mouvement de concentration sur la région parisienne s'est ralenti (entre 1975 et 1999, sa croissance a même été légèrement inférieure à la moyenne française) ; la population a diminué ou a connu une tendance à la baisse dans le Massif central et le Nord-Est de la France (Bourgogne, Champagne-Ardenne, Lorraine) ; la croissance a été continue et forte dans le Sud (Midi-Pyrénées) et le Sud-Est, mais aussi dans tout l'Ouest de la France.

-Une population de plus en plus mobile : les migrations internes tendent à faire glisser la population du Nord vers le Sud. Les régions les plus attractives forment un croissant périphérique qui court de la Bretagne à l'Alsace en passant les Midlands.

Entre 1975 et 1999, les régions septentrionales et l'Île-de-France ont perdu près de 2 millions d'habitants par déficit migratoire, tandis que les cinq régions méridionales en gagnaient autant. Cette mobilité de la population doit être mise en relation avec la nouvelle localisation des activités dans le territoire et l'héliotropisme (attirance vers les régions ensoleillées). Mais la distribution de la population n'évolue que très lentement. En effet, l'impact de la mobilité des populations sur le peuplement est limité ou contrarié par le solde naturel. Ainsi, grâce à sa natalité élevée, la population du Nord-Pas-de-Calais s'est lentement accrue en dépit du contexte de crise industrielle et de forte émigration. Par contre, le déficit des naissances sur les décès a entraîné une diminution de population en Auvergne et Limousin, à solde migratoire pourtant excédentaire. À un niveau géographique inférieur, l'évolution du peuplement se calque sur celle des aires urbaines. Les plus dynamiques se situent le long des littoraux méditerranéen et atlantique (voir cours suivant). Là, les migrations compensent largement un solde naturel en diminution.

Répartition et dynamiques de la population en Europe

Au début du XXe siècle, Paul Vidal de La Blache parlait de l'Europe en ces termes. « Parmi les quatre groupes d'agglomération humaine, - Inde, Chine, Europe, États-Unis, - le groupe européen est aujourd'hui le principal. Dans la répartition de l'espèce humaine sur le globe, il représente un foyer dont l'action se répercute partout ; comme puissance numérique et économique, il est le bloc prépondérant qui met son poids dans la balance ».

1. Le troisième foyer de population au monde

Aujourd'hui, l'Europe compte 700 millions d'habitants en 2003 (582 sans la Russie), et affiche une densité moyenne de 98 hab./km² (67 hab/km² sans la Russie). Elle ne constitue plus que le troisième foyer de population à l'échelle mondiale, loin derrière les géants du sud et de l'est de l'Asie. Ces résultats excluent évidemment la Russie. À l'intérieur de cet ensemble continental, on peut toutefois distinguer plusieurs régions différentes, dont le poids démographique et le degré de concentration sont variables.

À la première lecture du document, plusieurs constats s'imposent :

- les zones de forte concentration sont moins étendues que les espaces de faible densité. L'Europe du vide est relativement importante, même si le continent appartient aux foyers majeurs caractérisant le peuplement mondial.
- les zones les plus densément peuplées sont principalement situées dans la partie septentrionale du continent : sud de l'Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Ruhr et prolongement le long du Rhin.
- quelques foyers secondaires isolés contrastent avec les faibles densités des régions alentours : Écosse, Ile-de-France, région madrilène, Berlin, les villes scandinaves...
- un chapelet littoral péri méditerranéen, avec ses prolongements dans la plaine padane et dans la vallée rhodanienne.
- des îlots au cœur de la mer du Nord.

Ce document reflète assez bien l'organisation du peuplement européen et permet de distinguer plusieurs sous-ensembles distincts.

2. Une répartition, entre centre et périphéries

-Un foyer majeur : la dorsale européenne

Le foyer de peuplement majeur est représenté par une dorsale coupant l'Europe en deux, du sud de l'Angleterre au nord de l'Italie. Les densités y sont particulièrement élevées, car elle englobe plusieurs régions très peuplées. Elle agrège en effet les conurbations de la vieille Angleterre industrielle, le grand bassin de Londres, les Flandres, le delta du Rhin et des fleuves voisins, sa continuité le long de l'axe rhénan englobant la Ruhr, la Rhénanie et le nord de la Suisse, les grandes agglomérations du nord de l'Italie, soient plus de 45 millions d'habitants. Deux obstacles naturels majeurs brisent la continuité de l'ensemble : le massif alpin et le passage maritime entre la Manche et la mer du Nord. Cet ensemble est caractérisé par des densités de population globalement supérieures à 200 hab./km² (selon les statistiques Eurostat), voire au-delà dans les espaces les plus urbanisés. Le centre de la région de Londres affiche les valeurs records de 8 600 hab./km². Ces régions regroupent 16 agglomérations urbaines de plus d'un million d'habitants, notamment les grandes cités anglaises, la conurbation de Randstad Holland, la Ruhr et ses différentes agglomérations, les villes du nord de l'Italie. Cet ensemble forme ce que l'on appelle la banane bleue, expression employée pour qualifier cette partie du continent, beaucoup plus urbanisée et fortement industrialisée. Elle constitue la mégalopole européenne, ce que confirme la taille des villes qui la composent.

-Des foyers secondaires

Quelques foyers secondaires se distinguent également, par l'ampleur des zones éclairées sur le document. Ils sont généralement isolés au cœur de vastes étendues faiblement peuplées. Ce sont la plupart des régions capitales de l'Europe, autour de leur centre urbain éponyme : Paris et l'Ile-de-France (9,8 millions d'habitants), Madrid et sa région (5,1 millions), Berlin (3,3 millions), Vienne (2,2 millions), Stockholm (1,7 million), Copenhague (1,1 million)...

À partir de ces noyaux très denses, il faut distinguer deux sous-ensembles distincts au regard des formes du peuplement, à l'est et à l'ouest de l'axe lourd. La partie orientale du continent se caractérise par une diminution progressive des densités et une répartition de la population

assez homogène. Cela concerne toutes les régions comprises entre la mégapole et les rives de la Baltique, jusqu'aux confins de l'Allemagne et de l'Autriche. Les densités diminuent graduellement de 200 à 100 hab./km². Les villes les plus importantes, les vallées et les piémonts propices à la concentration engendrent localement des niveaux de densités plus élevés, mais dans l'ensemble la distribution des hommes est assez régulière. La ; partie occidentale est marquée par des discontinuités plus importantes. Le peuplement est irrégulier, avec des valeurs de densités oscillant entre 200 et moins de 60 hab./km². De vastes étendues faiblement peuplées (Ardennes, Champagne française, Massif Central, Meseta ibérique...) contrastent avec des littoraux atlantiques plus densément occupés et les bassins les plus urbanisés.

-Des marges faiblement peuplées

Les marges septentrionales et méridionales présentent un peuplement dual. Au nord, les très hautes latitudes sont très faiblement peuplées, si bien qu'au-delà du 60e parallèle, les habitants sont clairsemés. Les rivages baltiques et atlantiques sont les espaces les plus denses, mais les niveaux de concentration y sont modestes à l'échelle du continent, systématiquement inférieurs à 60 hab./km², excepté dans les régions urbaines. Au sud, les littoraux sont très peuplés, avec des valeurs de densité fréquemment comprises entre 120 et 200 hab./km². En revanche, les régions intérieures sont peu occupées, que ce soit sur la péninsule ibérique, dans l'Italie intérieure ou dans les montagnes grecques. Les principales agglomérations du bassin méditerranéen se localisent sur la frange littorale, et peuvent atteindre des niveaux de concentration élevés : Barcelone (4,4 millions), Athènes (3,2 millions), Naples (2,9 millions), Rome (2,7 millions), Lisbonne (2,0 millions), Aix-Marseille (1,4 million), Porto (1,3 million)...

→ La distribution des hommes sur le territoire européen constitue le premier reflet des inégalités spatiales qui affectent le continent. Le modèle centre/périphérie fonctionne parfaitement bien, avec une concentration de la population sur la dorsale européenne et une dilution progressive des densités vers les régions périphériques. La trame urbaine conforte cette organisation avec un semis resserré sur la partie centrale et beaucoup plus lâche au fur et à mesure qu'on approche les périphéries.

3. Croissance et mobilité de la population

-La transition démographique de l'Europe s'est réalisée au XIXe siècle, accompagnée d'une forte croissance de la population. La croissance naturelle de la population européenne s'est depuis ralentie, malgré un accroissement naturel qui demeure légèrement positif.

-L'Europe menacée de dépeuplement ? L'essor de la population européenne s'est maintenu jusqu'aux années 1960. Actuellement, avec la baisse de la fécondité, la plupart des pays ont une croissance lente et la population tend à vieillir. En 2005, un Européen sur deux est âgé de plus de 39 ans. Ce vieillissement va, dans les prochaines années, concerner les générations nombreuses du baby-boom de l'après Deuxième Guerre mondiale, d'où un inéluctable papy-boom. Cependant, des décalages dus à des facteurs économiques et culturels existent entre les pays. Si l'Irlande et la France, avec près de deux enfants par femme, font figure de pays (natalistes), les États méditerranéens (Italie, Espagne, Portugal, Grèce), jadis réputés pour leurs familles nombreuses, ont connu un effondrement historique des indices de fécondité. À terme, l'Europe peut être menacée de dépeuplement. Une décroissance s'amorce même dans les PECO et en Allemagne, où les faibles taux de natalité sont un fait déjà plus ancien. Cette

situation rend le débat sur l'immigration très prégnant dans les instances et les sociétés européennes.

-Les migrations constituent le principal facteur d'augmentation de la population et d'évolution du peuplement en Europe : seuls 7 pays européens ont un solde migratoire négatif en 2007 (la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne et la Roumanie). Tous les autres ont un solde positif, mais avec de fortes nuances. Les pays d'Europe de l'Est, en pleine transition économique, demeurent peu attractifs, au contraire des États de l'Europe occidentale, y compris l'Espagne et le Portugal, qui furent longtemps des terres d'émigration. Les migrations intracommunautaires sont peu nombreuses, malgré les accords de Schengen qui garantissent la libre circulation des personnes au sein de l'Union. Les flux Est-Ouest demeurent faibles malgré les écarts de niveau de vie. Ce sont donc pour l'essentiel les immigrés extra-communautaires qui accroissent les contrastes de peuplement : l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Benelux et, à plus grande échelle, les régions industrielles et les métropoles sont les principaux espaces d'accueil des populations immigrées.